



Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Nous avons à Austin la réputation d'avoir la protection de l'environnement à cœur. C'est une préoccupation des citoyens. C'est une préoccupation du conseil.

En 2013, on ne devrait plus couper des arbres illégalement dans la bande riveraine ou ailleurs, rejeter des déchets dans l'environnement, détourner un ruisseau, introduire des espèces envahissantes dans la nature, se promener en VTT dans un cours d'eau... pourtant, ça continue. Comment amener les changements de comportement nécessaires? Première étape : communication et sensibilisation. Nous répétons le message dans nos bulletins, sur notre site Web, lors de nos événements communautaires, lors de nos interventions terrain et ce, depuis des années. Nous

sommes reconnaissants à tous ceux qui respectent la loi, la réglementation et l'environnement. Cependant, les agressions environnementales continuent. Alors, nous devons passer à la deuxième étape : celle de la répression. Nul n'est censé ignorer la loi. En tant que citoyens, vous pouvez aider en véhiculant le message : la protection de l'environnement commence d'abord par chacun de nous. La municipalité, quant à elle, se prépare à un durcissement des sanctions à l'encontre des contrevenants, tant les propriétaires que les entrepreneurs.

Sur un autre sujet, dans quelques mois, vous aurez à choisir les personnes à qui vous souhaitez confier la planification, l'organisation et la gestion de votre municipalité. Dans le but de favoriser une

plus grande participation aux élections, nous avons mis en ligne sur notre site Web, une page « Élections » dans laquelle vous trouverez des renseignements importants sur les rôles et responsabilités des élus en 2013 et sur les différentes formalités à remplir pour participer au processus électoral. Je vous invite à la lire. Je vous invite également à aller voter le 3 novembre prochain. Ce n'est pas seulement l'évolution du compte de taxes qui est en jeu; c'est aussi l'évolution du milieu de vie que vous avez choisi et la qualité des services auxquels vous avez droit.

La mairesse,
Lisette Maillé

Jeux du Canada – Relais de la flamme régional

Le jeudi 18 juillet dernier, la municipalité a été très heureuse d'accueillir le relais de la flamme régional des Jeux du Canada, le plus important événement multisport au Canada.

C'est Alexandre Cyr, jeune hockeyeur en herbe, qui a eu l'honneur de porter la flamme sur le premier kilomètre à partir de l'hôtel de ville. Alexandre s'est dit très fier d'avoir été choisi pour cet événement unique.

Une autre porteuse, Alexandra Racine, une jeune fondeuse membre du Club de ski de fond d'Orford, a aussi fait une partie du relais sur le chemin Cooledge.

Dans les petites communautés comme les nôtres, où nous n'avons pas la masse critique de jeunes pour avoir des infrastructures de sport, nos jeunes qui veulent s'adonner à un sport organisé doivent faire des sacrifices particuliers... et leurs parents aussi.

Bravo à Alexandre, à Alexandra et tous nos autres jeunes sportifs en herbe et à leurs parents qui les appuient.

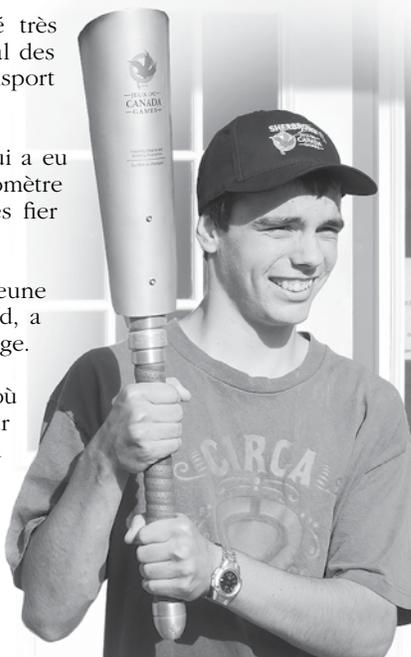


Table des matières

Nouvelles des comités	2
Vie communautaire.....	3
Planification stratégique	4
Enviro info	5
Inauguration du circuit patrimonial.....	6-7
Enviro info	8
English content	9-10
Échos administratifs.....	11-12

Culturel

À l'occasion du 75^e anniversaire de la municipalité, le comité culturel a concocté un programme spécial pour la treizième édition des Journées de la culture les 28 et 29 septembre et vous propose une série d'activités culturelles gratuites qui vous feront découvrir nos sites patrimoniaux et des artistes reconnus.

Samedi 28 septembre

15 h – Conférence de Jean-Pierre Kesteman, historien. « La laine de nos moutons. Des carderies du ruisseau Powell au moulin à laine de Magog. (1820–1850). », Église St-Austin, 1 chemin Millington.

17 h – Vin d'accueil, à la salle communautaire.

- Lancement d'une brochure portant sur les moulins du ruisseau Powell à Austin de 1796 à 1918.

- Vernissage de l'exposition des artefacts décelés lors des travaux archéologiques menés sur le ruisseau Powell.

18 h – Souper « gastronomique ». Billets en vente au Marché Austin et Nature autochtone, dès le 1^{er} septembre au coût de 25 \$. Nombre de places limité.

Dimanche 29 septembre

14 h – Visite guidée du circuit patrimonial (départ de l'église)

15 h – Peinture-littérature-cinéma : exposé et présentation de deux films par Claude Savary, l'un en anglais sur Caravaggio (1571-1610) et l'autre en français sur Gentileschi de la même école (1593-1652). Salle communautaire.

Gens de nos villages

Découvrez des artistes et artisans des villages de Saint-Étienne-de-Bolton, d'Eastman, de Bolton-Est, d'Austin, du Canton de Potton et de Stukely-Sud dans une exposition artistique en plein air les 24 et 25 août prochain à Saint-Étienne-de-Bolton.

Communication

Afin de souligner le 75^e anniversaire de création de la municipalité, plusieurs activités ont été planifiées, dont le circuit patrimonial qui a été inauguré en juin dernier, une croisière sur le lac qui aura lieu le 2 octobre prochain et une capsule temporelle qui sera ouverte dans 75 ans, une idée géniale de Marthe Oliver, membre du comité culturel.

De toute simple qu'elle était au début, l'idée a germé pour devenir un projet d'envergure. Il s'agit essentiellement de recueillir cette année des témoignages privés des citoyens et de les réunir dans une capsule qui sera scellée et enfouie dans la stèle Wesleyan sur le chemin Millington jusqu'à son ouverture prévue dans 75 ans! Quelles surprises attendent les citoyens de 2088 alors qu'ils liront nos textes faisant part des réflexions et des préoccupations qu'auront laissés les jeunes, mais aussi les moins jeunes d'entre nous qui auront probablement quitté l'ici-bas depuis longtemps!

Les témoignages de nos enfants seront recueillis dans le cadre d'un exercice scolaire. Un livre de textes et de photos des festivités de cette année anniversaire sera réalisé bénévolement par un citoyen pour être inclus dans la capsule.

Tous les citoyens qui désirent participer sont invités à se procurer le formulaire accompagné des instructions à l'hôtel de ville. Les textes doivent être soumis au plus tard le 31 décembre.

L'enfouissement de la capsule sera fait lors d'un événement public au printemps 2014.

Médailles du Gouverneur général

Le 22 juin dernier, la municipalité a remis la Médaille de pompiers pour services distingués du Gouverneur général du Canada aux membres présents et passés de notre brigade des incendies qui comptent 20 ans et 30 ans de service. Cette médaille reconnaît les hommes et les femmes qui se sont dévoués à la sécurité du public canadien grâce à un service long et exceptionnel. Sincères remerciements et félicitations à George Fancy, Claude Cyr et Ralph Ruck (à l'arrière) et à Arthur Bryant, Paul Robitaille et Alain Viscogliosi (à l'avant) pour leur dévouement.



Loisirs

Le comité des loisirs tient à remercier l'ancienne ligue de balles d'Austin qui, à la clôture de ses activités, a fait un don de 1000 \$ à la municipalité pour l'addition de jeux au parc municipal. Un gros merci à Jonathan Robitaille et aux anciens membres de la ligue!

Vous êtes tous invités à une épiluchette de blé d'Inde qui aura lieu le jeudi 15 août au parc municipal au profit du camp de jour. Venez savourer le délicieux maïs sucré et des hamburgers, gracieuseté de la Ferme Michel Viscogliosi.

Le prochain bingo du comité aura lieu le vendredi 15 novembre prochain à la salle communautaire de l'hôtel de ville. Conformément à la loi, cette activité est réservée aux personnes de 18 ans et plus.

Pétanque

Sous la chaleur accablante du 17 juillet dernier, les maires du secteur ouest et leur conjoint ont disputé un tournoi amical de pétanques chez nous! Bravo à Pierre Patry et à Claire qui ont remporté les honneurs pour St-Étienne-de-Bolton. Gros merci à Normand Désico qui a préparé le terrain pour qu'il soit impeccable!

Les joueurs de boules se réunissent tous les mardis à 19 h. Les équipes sont formées sur place. C'est une belle occasion de rencontrer ses voisins, de faire connaissance et surtout de rigoler!

Remerciements

Les artisans de première heure du sentier planétaire remercient M. Robert Thibault et l'équipe de Fibrobec pour la confection du beau soleil en fibre de verre de même que M. Colin Robert pour le nouveau support.

Grande vadrouille



La corvée annuelle de l'Association des propriétaires du lac des Sittelles (APLS) – la grande vadrouille – a eu lieu le 8 juin dernier. Cette activité consiste à exécuter des travaux de nettoyage aux endroits qui sont à l'usage et au bénéfice de tous les

propriétaires du lac, tels que les plages, le sentier pédestre, l'îlot à l'entrée et les quais.

Malgré les risques de pluie et le froid, les fidèles bénévoles de l'APLS sont arrivés bien équipés et se sont divisés en six équipes :

- Les Gros bras (gros travaux de réparation)
- Les Pas-froid-aux-couilles (réparation de quais dans l'eau)
- Les Penseurs (bancs publics)
- Les Pouces verts (désherbage et nettoyage)
- Les Défricheurs (nettoyage du sentier pédestre)
- Les Fait-tout (autres travaux)

Miracle de miracle, il n'a pas plu avant la fin des travaux! L'événement fut une belle réussite et a également fourni l'occasion de revoir et de rencontrer amis et voisins du lac.

Un grand merci à Colette Charpentier pour son travail exceptionnel de planification et d'organisation ainsi qu'à tous les bénévoles qui travaillent très fort pour assurer le maintien d'une belle qualité de vie au lac des Sittelles dans un environnement propre et accueillant.

Pour en savoir plus sur l'APLS, consultez le site www.lac-sittelles.org

Austin en fête!



Soulignant le 75^e anniversaire de la création de la municipalité, la sculpture évoque la première réunion du conseil qui a eu lieu dans la maison de John A. Bryant, premier secrétaire de la nouvelle municipalité d'Austin, en janvier 1939. L'artiste a fait un clin d'œil à l'évolution de la politique depuis cette époque en ajoutant la dame qui berce son enfant. On peut imaginer que, même si on ne lui donnait pas droit de parole, elle avait certainement de bonnes idées à partager...

Marking the 75th anniversary of the creation of the municipality, this sculpture recalls the first council meeting that took place in the house of John A. Bryant, first secretary of the new municipality of Austin back in January 1939. The mother rocking her child is a veiled reference by the artist at the evolution of politics since. One can imagine that, even though she didn't have her say, she most likely had good ideas she would have liked to share...

Découvrez d'autres sculptures uniques!

Admirez les œuvres inédites de Stéphane Robert, sculpteur émérite de chez nous, en parcourant un circuit qui traverse cinq municipalités (Mansonville, Bolton-Est, Stukely-Sud, Eastman et Austin) jusqu'en octobre 2013.

Remerciements

Le comité de coordination de la fête profite de l'occasion pour remercier – au nom de tous les participants – tous les commanditaires qui contribuent au succès de la fête, et tous les bénévoles qui se donnent sans compter, mais particulièrement Gerald Oliver, qui a fait un travail admirable de coordination de la logistique, de montage et de démontage des installations, et de nettoyage. Un gros merci à tous. À l'année prochaine!

Austin – Un héritage à préserver. Un avenir à bâtir.

Vous trouverez ici certaines des initiatives qui ont déjà été mises en oeuvre dans le cadre du plan d'action stratégique de la municipalité. L'indication entre parenthèses sous le titre de chaque action renvoie à l'axe, ainsi qu'à l'orientation et à l'objectif auxquels l'action répond. (Veuillez vous référer aux pages centrales du bulletin d'hiver ou sur le site Web à www.municipalite.austin.qc.ca/uploadaddir/files/matricedevveloppementabr-FR.pdf).

Bottin des produits et services – Nouveaux annonceurs

(Planification stratégique Axe III, B, 1 et 2; C, 2; D, 1)

Notre bottin s'enrichit. D'ici la distribution de nouveaux feuillets à insérer dans votre bottin en mars prochain, prenez note des nouvelles inscriptions suivantes :

Volet commercial

Les jardins du Coteau

Jean Bureau
Tomates, concombres et courges biologiques, et plus.
445, chemin North
450 297-2955

Marie Josée McGowan

Décoration intérieure
Designer
514 998-0707
pubetc@videotron.ca

Chantale Belhumeur

naturopathe
Services-conseils en santé naturelle incluant, coaching en santé globale, bilan de santé, bilan alimentaire, aromathérapie, rééducation respiratoire, reiki, yoga, méditation. Ateliers et conférences en santé naturelle.
Fondatrice des produits cosmétiques et thérapeutiques naturels Ose. Ose le naturel...
www.natur-ose.com
514 947-8790

Vous pouvez vous inscrire en tout temps en utilisant le formulaire en ligne.

Plan d'action d'aménagement durable du territoire dans la municipalité rurale d'Austin

(Planification stratégique Axe I, A, 3; B, 3; C, 3; D, 1, 2 et 3; III, A, 1 et 2; B, 2; C, 1, IV, B, 1)

Où faire du développement domiciliaire et où faire de la conservation? Voilà essentiellement la question à laquelle répondra le plan d'action d'aménagement durable du territoire dans la municipalité rurale d'Austin.

L'équipe de projet, sous la direction de Marc-André Guertin, professeur en environnement à l'Université de Sherbrooke et consultant en protection des milieux naturels, s'est réunie afin de mettre au point le plan définitif et de définir le rôle des différentes parties prenantes en vue de la présentation d'une demande d'aide financière au Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités et de la mise en chantier du projet.

Répertoire de produits agroalimentaires

Au début de juin dernier, la MRC de Memphrémagog a lancé un Répertoire des produits agroalimentaires.

Le répertoire a été conçu dans le but de favoriser l'achat local et le dynamisme agroalimentaire de la région. Il permet de découvrir sur le territoire plus d'une douzaine de producteurs maraîchers qui offrent des légumes frais, des endroits où faire l'autocueillette de petits fruits, et des fermes où l'on peut acheter du lapin, des poissons fumés, des pièces de viande bio et sans hormones ou du canard.

Vous pouvez le consulter au www.mrcmemphremagog.com/repertoire

Ce nouvel outil est en constante évolution et nous faisons appel à vous afin que la banque de données soit la plus exhaustive possible. Si vous comptez parmi les producteurs de la MRC qui n'ont pas été répertoriés ou si vous connaissez de tels producteurs, nous vous invitons à communiquer avec M^{me} Alexandra Roy au 819 843-9292, poste 32 ou par courriel à a.roy@mrcmemphremagog.com. L'inscription est gratuite.

Transport collectif urbain (Ville de Magog) et interurbain (Magog-Sherbrooke)

Un nouveau service de transport collectif est offert dès la mi-août, à temps pour répondre aux besoins des étudiants qui désirent se rendre à Sherbrooke en utilisant le transport en commun. Le service se décline en deux volets : un trajet urbain sillonnera Magog pour assurer le transport vers le terminus (sortie 118), puis les usagers pourront utiliser la ligne Magog-Sherbrooke offerte par Limocar. Afin de bonifier l'offre de services aux étudiants, notons que la compagnie offrira des départs additionnels concomitants aux horaires des institutions scolaires et que de nouveaux arrêts seront offerts sur ces trajets pour desservir l'Université et le Cégep de Sherbrooke.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site de la MRC de Memphrémagog à http://www.mrcmemphremagog.com/HTML/Transport_collectif.html

Prix de reconnaissance en environnement

(Planification stratégique Axe I, A 1 et 2)

Au printemps dernier, la municipalité a instauré un prix de reconnaissance en environnement qui vise à promouvoir le respect de notre environnement en soulignant les bons coups des entrepreneurs dans la lutte contre l'érosion et les eaux de ruissellement. Nous invitons tous les citoyens à nous informer des chantiers où les travaux sont bien exécutés afin que nous puissions évaluer et reconnaître ces entreprises.

Protection de la bande riveraine

Filtre contre la pollution, contrôle de l'érosion, écosystème performant qui accueille une faune et une flore diversifiée, la bande riveraine est l'une des stratégies qui permettent d'améliorer la qualité de l'eau, en plus d'agir comme un écran naturel dans le paysage.

La municipalité a adopté en 2008 le règlement 08-352 qui interdit toute intervention dans la bande riveraine de dix mètres (quinze mètres pour les terrains en pente de 30 %) de façon à permettre à la bande riveraine de jouer pleinement son rôle de filtre naturel des lacs et des cours d'eau.

Que signifie « toute intervention »? Tondre le gazon, entretenir des plates-bandes, abattre des arbres, circuler en véhicule tout terrain...

La bande riveraine n'est pas seulement en bordure des lacs; c'est la bande qui borde tout cours d'eau, aussi petit soit-il.

Le site banderiveraine.org propose des actions visant la restauration des fonctions et des rôles de ce très important filtre. Il offre différents outils simples qui permettent d'identifier les zones végétatives et hydriques, de déterminer les caractéristiques du site, d'établir le concept dans le respect des règles, et de choisir les végétaux. Les techniques de plantation, d'ensemencement et d'entretien sont aussi présentées.

Mais avant de faire quoi que ce soit dans la bande riveraine, communiquez toujours avec notre spécialiste en environnement! Josiane Pouliot, 819-843-2388, j.pouliot@municipalite.austin.qc.ca

Abattage illégal d'arbres

Dans le dossier Zakuta qui a défrayé la manchette au printemps, le conseil a mandaté ses procureurs en juin dernier pour tenter toutes les procédures nécessaires afin d'obtenir une ordonnance de reboisement et de remise en état des lieux sur la propriété de M. Michael Zakuta, suite à l'abattage d'arbres illégal dans la bande riveraine.

M. Zakuta a convenu de fournir un plan de reboisement que la municipalité fera évaluer par une firme spécialisée indépendante qui lui soumettra ses recommandations à cet égard. Tout en étant conscients des limites que pose la géographie du terrain, le conseil compte faire l'impossible pour que les dégâts soient réparés de manière optimale.

Espèces envahissantes

Après avoir constaté la présence de poissons rouges et de carpes asiatiques dans un tributaire du ruisseau Castle, des citoyens ont logé une plainte au ministère de l'Environnement et à la municipalité. Les inspecteurs sont remontés à la source : un petit étang artificiel creusé à même un cours d'eau jadis, près du lac O'Malley. Les petits poissons sont jolis dans un petit étang, mais lorsqu'ils franchissent le barrage, ils deviennent gros et envahissants. Le poisson rouge est une espèce très vorace et friande d'alevins ou plantes aquatiques pouvant causer de gros dégâts dans la nature.

Machinerie dans un cours d'eau

Lors de sa visite de caractérisation des cours d'eau, notre stagiaire en environnement, Rachel Pommier, a aperçu une section où l'eau d'un ruisseau était brune chocolat au lait, tant elle était chargée de sédiments. En aval, on avait commencé une coupe de bois sans permis et la machinerie lourde se trouvait dans le ruisseau même.

Détournement d'un cours d'eau

Des inspecteurs ont été appelés quand des propriétaires ont vu leurs étangs se remplir de boue. En aval, on détournait un ruisseau et on remblayait un milieu humide en mettant le sol à nu tout autour. Le ministère de l'Environnement a été informé. Le propriétaire fautif pourrait faire l'objet d'une poursuite au civil.

Bacs bleus/verts

Bien qu'ils soient indispensables, les bacs verts et les bacs bleus ne sont pas particulièrement jolis. Ils n'embellissent ni nos paysages ni nos chemins de campagne. Rappelons que selon le règlement 11-390, « L'occupant d'un immeuble résidentiel doit placer son bac roulant en prévision de la collecte, en bordure du chemin, mais en dehors de l'emprise du chemin, **au plus tôt douze (12) heures avant** l'heure de collecte planifiée. Il doit retirer le bac vide en bordure du chemin **au plus tard douze (12) heures après** la collecte. » Soyons fiers de notre municipalité et de la beauté de notre environnement – respectons les heures de mise en place des bacs!

Déchets dans la nature

Nous avons la chance de vivre dans une belle municipalité. La majorité des Austinois font de très gros efforts pour embellir leur environnement. Malheureusement, certains trouvent encore acceptables de jeter des rebuts en bordure des routes, comme en témoignent ces photos, prises le 17 avril dernier, lors d'un nettoyage effectué bénévolement par trois de nos citoyens.

À Austin, nous bénéficions de deux collectes de rebuts encombrants chaque année et de l'accès aux écocentres de Magog et de Potton. Il n'y a aucune raison de jeter dans la nature des choses dont nous n'avons plus besoin!



Rappelons l'article 20 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* : « Nul ne doit [...] causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens. » Les contrevenants s'exposent à des sanctions pécuniaires et à des amendes importantes.

Inauguration du circuit patrimonial

Speech given jointly by Mrs. Lisette Maillé and Mrs. Madeleine Saint-Pierre at the inauguration of Austin's Heritage Trail on June 22nd 2013.

Minister of Culture and Communications;
Messrs. Pierre Jacob and Pierre Reid, MNAs
Dear colleagues,
Dear citizens, parents and friends,
Madams and Sirs,

Welcome, and thank you for attending in such large numbers. My name is Lisette Maillé, Mayor of Austin, and this is Madeleine Saint-Pierre, President of the Austin Cultural Committee.

Today, it is with great pride and pleasure that we inaugurate Austin's Heritage Trail. What better to celebrate the 75th anniversary of the Municipality, founded on November 5th 1938. Indeed, it is here, in this very place, that everything began in the great territory that was then known as Bolton Township.

We wanted to take this opportunity to bring to light the wealth of our historical heritage. Underlining the pioneers' enormous contribution to our region as well as that of the deeply rooted English-speaking community, our Heritage Trail is the continuation of the work done by our fellow-citizens for the celebrations of the bicentennial of the Township of Bolton in 1993. We are very grateful to them and to the Anglo American pioneers, who came from New England in the 18th and 19th centuries for their accomplishments in founding and developing Austin.

From its inception in 2000, the Cultural Committee has endeavoured to highlight our heritage, of which several important elements are featured on the Trail's interpretation panels:

- Personalities such as our founder, Nicholas Austin, as well as Reginald Aubrey Fessenden and Muriel Ball-Duckworth, after whom the park in which we stand was named; (incidentally, I wish to greet several members of the family, who are amongst us today)
- Our built heritage, including this Gothic Revival church;
- Historical sites such as the township's oldest cemetery, Gibraltar Point, where Nicholas Austin first settled, and the Millington Hamlet site, which we shall discover shortly.

We must not forget the scenic heritage which makes our municipality so engaging, for Austin is also rich of its natural heritage! They say that Nicholas Austin chose to settle here because he had been seduced by the beauty of these surroundings. Our landscapes contribute to our quality of life and elevate us. Because we are extremely proud of them, we have dedicated one of the Trail panels so as to elicit both observation and awe.

A veritable work of art, the Trail is the result of a pooling of ideas, knowledge and creativity that must be acknowledged. We are very grateful to those who contributed to its making:

- firstly, to Mayor Lisette Maillé, for her devotion and passion for well-executed work, for her availability and for sound advice throughout the course of the project;
- to the members of the municipal council and of the staff who, despite their many daily tasks, eagerly participated in this cultural undertaking;
- to the members of the Cultural Committee and its president, Madeleine Saint-Pierre, to Andrea Fairchild and Maurice Langlois for the texts, with help from Hélène Langlois and Mireille Dagenais, and to Denise Breton for the graphics;
- finally, to the MRC Memphrémagog and the Ministry of Culture and Communications for their financial support.

One of the guidelines in designing the Trail was its integration into the rural and pastoral character of our environment. We wish to underline the excellent work of our collaborators: Rock of Ages of Stanstead, for the granite benches; Alain Viscogliosi and Ralph Ruck, who proved up to the weight of the task; Créations Tetro of Melbourne, for the cast iron pedestals whose design conjures up nature (a theme so very close to our hearts); Stéphane Carrier, master mason, for the long-awaited restoration of the cairn, and Guy Martineau, for the old-fashioned split-rail fences, all elements which espouse our vision of sustainable development.

We also thank Mrs. Blanche Paquette from the bottom of our hearts. As "master builder" of the Trail, she showed creativity in designing the project and in managing it impeccably. As she says so well: "What better than art and the contemplation of nature to bridge this present we perceive as loaded with memories and this future we learn to weave day after day, one and all." You'll agree with me that the effect is a success and ask you to give her a warm round of applause.

In closing, it is our wish that this, the new Heritage Trail, also inspires also our children and grand-children to make theirs the names, places and events of the past that have forged us and that connect us to the present.

Thank you, and "Happy Trail"!

N.B. On peut se procurer le texte ci-dessus en français à l'hôtel de ville.



Allocution du ministre de la Culture et des Communications, M. Maka Kotto, à l'occasion de l'inauguration du circuit patrimonial de la municipalité d'Austin, le 22 juin 2013

Madame la Mairesse d'Austin,
Monsieur le Député d'Orford, cher collègue,
Monsieur le Député de Brome-Missisquoi, cher collègue,
Madame la Mairesse de Magog,
Messieurs les Maires,
Conseillères et Conseillers municipaux,
Madame la Présidente du Comité culturel d'Austin,
Membres du comité culturel,
Cher Martin Duckworth,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que j'ai accepté de participer à l'inauguration du circuit patrimonial de la municipalité d'Austin. Aujourd'hui, nous pouvons célébrer à double titre, puisque cet événement coïncide avec le 75^e anniversaire de la municipalité.

Je suis d'autant plus heureux, car ce projet de valorisation du patrimoine a bénéficié d'un soutien financier dans le cadre de l'entente de développement culturel qui lie le MCC et la MRC de Memphrémagog.

Si ces lieux chargés de mémoire pouvaient parler, ils auraient tant d'histoires fascinantes à partager. La création de ce circuit patrimonial permet en quelque sorte d'ouvrir ces pages d'histoire.

Plus encore, ce circuit fait réaliser que l'endroit remonte aux origines du canton de Bolton et renvoie donc à une réalité bien plus lointaine que celle de la municipalité d'Austin telle que nous la connaissons aujourd'hui.



Il existe sur ce territoire des signes de la présence des familles pionnières qui ramènent jusqu'aux plus anciens hameaux du canton. Les églises de différentes confessions rendent compte de la diversité culturelle de la communauté au fil de son évolution.

Ce circuit nous offre donc l'opportunité de nous souvenir et d'assurer la sauvegarde de la mémoire collective. En fait, il est un précieux héritage culturel, puisqu'il raconte aux jeunes générations l'âme des lieux.

Nous savons que le milieu de vie dans l'enfance demeure le premier lieu de l'affirmation de l'identité. Et si ce milieu devient marqué de références historiques, cela ne peut que favoriser l'ancrage identitaire. De ce point de vue, il est souhaitable de voir des circuits tels que celui-ci parsemer le Québec.

J'aimerais souligner que ce circuit met aussi en relief le magnifique patrimoine naturel de la région. Chemin faisant, les visiteuses et les visiteurs ne pourront faire autrement que d'admirer l'écrin de montagnes et de lacs dans lequel se niche Austin.

Nous savons également qu'un flot renouvelé de passants transite par la municipalité pour parvenir à l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac. Ce circuit servira d'argument convaincant au moment d'inciter les touristes à marquer un arrêt à Austin dans leur itinéraire de découverte.

Enfin, je veux féliciter les artisanes et les artisans du projet pour leur détermination à faire de ce circuit un gardien du patrimoine architectural et naturel de la région. Dans son essence, ce projet est révélateur du dynamisme culturel qui anime votre milieu.

À travers la qualité de la conception, nous pouvons aussi percevoir tout l'attachement que vous portez à votre communauté. Une fierté d'appartenance qui ne pourra que rejaillir sur vos concitoyennes et vos concitoyens, ce qui rend le projet d'autant plus grand.

En terminant, je voudrais remercier les élus de la Municipalité d'Austin et les autres partenaires du milieu pour leur apport financier et humain à ce projet.

Merci et bonne découverte.

N.B. The above text is available in English at the town hall.

Prochain événement 75^e anniversaire

Vues du large

Célébrons le 75^e anniversaire d'Austin, en admirant les rives de notre municipalité, vues du large, à bord d'une croisière nolisée.

Depuis sa création, le territoire d'Austin a été favorisé par le lac Memphrémagog. Tantôt obstacle, tantôt moyen de communication, le lac a été, de tous les temps, le centre de gravité de la région.

Découvrons le paysage majestueux qui a séduit le pionnier Nicholas Austin. À bord du somptueux *Grand Cru*, nous sillonnerons les côtes dans un trajet créé expressément pour l'occasion.

Causeries, apéro et amuse-gueules vous attendent à bord!

Le mercredi 2 octobre 2013 de 16 h à 19 h

Départ du quai McPherson à la pointe Merry de Magog à 16 h.
Covoiturage à partir de la mairie d'Austin; rendez-vous dès 15 h 15.

Pour faciliter l'accès au plus grand nombre possible d'Austinois, 40 billets sont offerts au prix réduit de 20 \$. Maximum de deux billets par personne.

Cette offre est rendue possible grâce à la vente de billets ambassadeurs au prix de 55 \$. Ainsi, ceux qui en ont les moyens peuvent rendre cette activité accessible à ceux qui autrement ne pourraient pas se l'offrir.

Procurez-vous vos billets dès maintenant à la mairie. Les places sont limitées! Pour information : 819 843-2388 ou 819 560-1822

Recyclage de vêtements

Un conteneur pour le recyclage des vêtements et accessoires vestimentaires (ceintures, sacs à main, chaussures, etc.) vient d'être installé au Marché Austin (2200 chemin Nicholas-Austin) au cœur du village. Il est géré par le groupe RDVIE, une société québécoise de collecte et de recyclage de textiles qui a pour mission de soutenir la vie des personnes atteintes d'une maladie, d'une incapacité physique ou mentale. Les vêtements sont recueillis au profit de Phare Enfants et Familles, une ressource en soins palliatifs pédiatriques axés sur la famille. Voilà une excellente façon de vous débarrasser des choses qui encombrant votre garde-robe et de les revaloriser pour une bonne cause!

Nous remercions le propriétaire du Marché Austin, Alain Parsons, qui met ce conteneur à notre disposition. Nous en profitons pour vous rappeler que les autres conteneurs sur place sont strictement réservés à l'utilisation du Marché. En vertu du règlement 11-390, « il est défendu de déposer des déchets quels qu'ils soient dans le contenant autorisé d'un autre immeuble résidentiel ou d'un ICI (Industrie, commerce et institution) ».

Collecte 3 voies

La municipalité a fait l'acquisition de trois nouveaux bacs à 3 voies qui seront installés au parc Muriel Ball-Duckworth, au parc municipal et dans la salle communautaire.

Ces bacs permettent la ségrégation des matières recyclables, organiques et résiduelles. Rappelons qu'à compter de 2015, 60 % des matières putrescibles organiques devront être détournées de l'enfouissement. Commençons dès maintenant à modifier nos habitudes et à trier nos matières à la source!

Compostage

Procurez-vous un composteur domestique « machine à terre » au coût de 60 \$ et obtenez un remboursement de 30 \$ de la MRC (jusqu'à épuisement des fonds disponibles) ainsi qu'un bac de comptoir gratuit! Imprimez votre formulaire de demande de remboursement à http://www.municipalite.austin.qc.ca/uploadaddir/files/Formulaire_prog_fin_comp_domes.pdf.

Ici on composte!

La municipalité a créé un autocollant « Ici on composte! » pour permettre aux citoyens qui compostent de s'afficher avec fierté pour, nous l'espérons, inciter leurs voisins à en faire autant!

Ceux d'entre vous qui n'ont toujours pas obtenu leur autocollant à apposer sur leurs bacs verts peuvent se le procurer à l'hôtel de ville.



Carton papier

La MRC de Memphrémagog a récemment lancé « l'Opération papier carton » sur son territoire afin de sensibiliser les citoyens et les entreprises de la région au recyclage du papier et du carton, puisque le gouvernement du Québec prévoit l'élimination de ces matières des lieux d'enfouissement de la province en 2013.



Vous êtes donc invités à adopter dès maintenant trois comportements simples :
Réduire à la source;
Recycler si non souillé;
Si souillé, composter là où le service est offert.

Courez la chance de gagner un iPad mini!

Visitez le site operationpapiercarton.com afin d'en apprendre davantage sur cette opération. Inscrivez-vous à la liste d'envoi par courriel de la MRC et courez la chance de remporter un prix, dont un iPad mini.

Différents services et programmes de financement sont disponibles pour les industries, les commerces et les institutions en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles. Pour en apprendre davantage à ce sujet, consultez le Guide de gestion des matières résiduelles de Memphrémagog, accessible en ligne (www.mrcmemphremagog.com, section Matières résiduelles).

Participez en grand nombre à l'Opération et souvenez-vous que, jeter du papier et du carton, c'est votre dernière option!

Collectes diverses

La municipalité met des installations à la position des citoyens en permanence à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau :

- Livres pour la bibliothèque Austin Livre-Service
- Huiles usagées : Huiles d'origine minérale, synthétique et végétale commercialisées dans des contenants de 50 litres ou moins, filtres usagés et contenants vides (mazout et huiles diluées non acceptés)
- Peinture et bonbonne propane
- Petites piles non rechargeables
- Petites piles sèches rechargeables, téléphones cellulaires et cartouches d'encre
- Ampoules fluocompactes

Encombrants

Collecte à domicile des gros rebuts, le 28 octobre

Les « encombrants » sont des résidus d'origine domestique d'une dimension supérieure à 1 mètre de long ou d'un poids supérieur à 25 kg. En raison de leur grande taille, ils ne peuvent pas être éliminés avec les ordures ménagères (règlement n° 11-390 autorisant la municipalité à procéder à la collecte mécanisée des matières résiduelles et des matières recyclables).

Les résidus de construction, de rénovation et de démolition ne sont pas cueillis lors de la collecte des encombrants; ils doivent être apportés par les propriétaires directement à l'un des éco-centres accessibles aux résidents d'Austin.

A word from the mayor

We are known in Austin for our commitment towards the protection of the environment. It is a concern of the citizens. It is a concern of the council.

In 2013, no one should cut trees illegally in the shoreline or elsewhere, throw garbage in the environment, divert the flow of streams, introduce invasive species in nature or ride their 4-wheeler in a brook... and yet it goes on. How can we bring about the necessary changes in behaviour? The first step: communication and awareness. We have repeated the message in our newsletters, on our Web site, during community events, during our interventions in the field for several years now. We are very grateful to those who abide by the law, the regulations and the environment. However, assaults against the environment persist. Given that, we must move to the next step, that of repression. Ignorance of the law is no excuse. As citizens, you can help by passing the message: the protection of the environment begins with each and everyone of

us. The municipality, for its part, will start applying more stringent sanctions against offenders, owners and contractors alike.

On another subject, in a few months, you will have to choose the people to whom you want to entrust the planning, organization and management of your municipality. We have posted a page called *Élections* under *Infocitoyens* on the municipality's French Website, where you will find important information on the roles and obligations of elected officials in 2013 and on the different procedures to follow to participate in the electoral process. I invite you to read them. I also invite you to vote on November 3rd. It is not only the evolution of your tax bill that is at stake but also the evolution of the living environment you have chosen and the quality of the services that you are entitled to.

Mayor
Lisette Maillé

2013 Municipal election

Voting by mail

In order to promote greater participation in the electoral process and to facilitate voting for non-domiciled electors, Council adopted a resolution authorising voting by mail for the November 3rd municipal election.

To be eligible to vote by mail, a person must be registered on the electoral list as a non-domiciled voter and have completed and forwarded to the Municipality a written request to vote by mail. The prescribed form is available at the Municipal Office or may be downloaded from our website at www.municipalite.austin.qc.ca.

Election personnel

We are seeking trustworthy persons to act as Deputy returning officers, Poll clerks, Officers in charge of information and order (PRIMO) and Members of the identification verification panel, both on the day of the advance poll (Sunday, October 27th) and election day (Sunday, November 3rd). While previous experience is desirable, it is not mandatory as all personnel shall receive training prior to the election. Election work is remunerated based on position and in accordance with provincial government rates. If you are interested in participating in our municipality's electoral process, please contact the Assistant to the Returning officer, Kathy Lachapelle at (819) 843-2388.

About Butters

On the advice of its legal councillors, the municipality sent in the first weeks of July a reply to Mr. Paul Bernard's open letter of June 5th 2013 via a mass mailing. Here is the content of that reply.

Sir,

On June 5th 2013, you had an open letter distributed to all Austin citizens, addressed to the Mayor of Austin, Mrs. Lisette Maillé, to municipal councillors Messrs Arthur Bryant, André Carrier, Jean-Claude Duff, Marco Scholer, Jean-Marc Couture and Robert Benoit, to Austin's ex-Mayor Mr. Roger Nicolet and to citizens and property owners of the Municipality of Austin.

With the sole intention of reestablishing the factual truth, the undersigned are using the same method that you have used, that is, a letter distributed through mass mailing, in reply to your open letter.

Your letter contains several false and malicious allegations against council members, thus casting aspersions upon their reputation.

Your letter also contains references to your past litigation with Mrs. Suzane Leblanc, the development and result of which cannot be ascribed to the Municipality.

Specifically, in 2004 the Municipality adopted By-law no. 04-310 which stipulates the uses and norms applicable to redevelopment zone RDÉV-1, following a rigorous analytical process undertaken in consultation with professional urban planners. In fact, this by-law was replacing a by-law adopted in 2000 respecting planning programs and addressing this same zone. It is thus false to allege that By-law no. 04-310 was adopted to "systematically prevent any logical development of the Butters site".

In any case, you have never submitted a complete request for a certificate of authorisation or a construction permit with respect to a project in this sector.

Moreover, you attached to your letter your "open letter number 5" of April 2011, in which you implied that the members of council would be willing to modify the said by-law if you were to use a "...bribing approach".

Your declarations are slanderous and cause prejudice to the dignity and reputation of the members of council of the Municipality of Austin, as well as those of Mrs. Anne-Marie Ménard, Director General, and of Mr. Stephen Nicholson, Director of Technical Services. These rights are protected under Section 4 of the Charter of Human Rights and Freedoms and Section 3 of the Civil Code of Quebec.

The members of council wish to reiterate to the citizens of Austin that they are acting in the best interest of the entire population, and that they are particularly saddened by the recurrence of disgraceful and discriminatory statements made against them by Mr. Bernard.

Highlights

The following highlights of the council meetings of April, May and June are given as general information.

April

- Opposition to Bill 14 under which the bilingual status of certain municipalities could be removed by provincial decree.
- Approval of accounts paid (\$96,323.61) and accounts payable (\$159,025.22).
- Participation in the “Changez d’Air” program, by offering rebates to encourage citizens to replace their old wood heating apparatus with less polluting ones, or to retire them altogether.
- Hiring of Ms. Rachel Pommier for 8 weeks as Assistant municipal inspector charged with characterizing Austin’s streams.
- Introduction of an annual Recognition Award in Environment to reward contractors using innovative solutions for protecting the environment around a worksite.
- Setting of 2013 fees at Bryant’s landing and hiring of Mr. Michel Borduas as Wharf Attendant.
- Financial contribution of \$50 to Les Jeux du Québec Estrie in support of cross-country skier Alexandra Racine.
- Donation of \$200 to the Memphrémagog Arts Circuit in support of 4 local artists.
- Financial contribution of \$4,000 from the MRC toward the costs of the Heritage Trail project.
- Creation of a local heritage council.
- Authorisation for passage of a cycling tour on Route 112, on September 14th.

May

- Adoption of By-law 13-402 increasing the Working Fund authorised amount to \$400 000.
- Annual contribution of \$269.36 to the Canadian Red Cross.
- Donation of \$125 to the Canadian Cancer Society.
- Donation of \$500 to the CHUS hospital foundation.
- Hiring of Renée Donaldson as Assistant to the Director General.

- Approval of accounts paid (\$65,740.98) and accounts payable (\$189,913.12).
- Award of summer road maintenance contract to Excavation Stanley Mierzwinski.
- Hiring of Avizo Experts-Conseils to prepare a site assessment and preliminary plans for a new parking area on Route 112.
- Confirmation of the names “site historique Nicholas-Austin” to designate the site at the intersection of Fisher and Gibraltar Point where sits the commemorative stone honouring Nicholas Austin, and “site historique du Hameau-de-Millington” to designate the site where sits the cairn commemorating the Westleyan church on Millington Road.
- Support of Dixville’s request to the Government to modify the law in order to ease the burden of municipalities with respect to the repair of obsolete dams.
- Support of Renaissance Lac Brome’s request to the government with respect to the protection of mountain peaks.
- Acceptance of the CRÉE’s offer of professional services to develop a sustainable mobility plan.
- Award of a \$3,000 financial contribution from the Green Fund to APELO.
- Request to the Federation of Canadian Municipalities, for a \$25,752 grant to develop an action plan for the sustainable development of Austin’s territory.
- Award of grounds keeping contract to Mr. Sylvain Beauregard.

- Hiring of Mr. Guy Martineau to maintain the flower beds.
- Financial contribution of \$15,000 to the *Austin en fête!* and 75th anniversary celebrations.
- Hiring of day camp coordinator Jennifer Gaudreau and of two monitors.
- Acceptance of service offer from Blanche Paquette to plan and supervise various community events.
- Authorisation of approximately \$25,000 in expenses related to the Heritage Trail.

- Hiring of Justin Lachapelle to inspect septic systems and help with roadwork during the summer season.

June

- Renewal of annual service contract with Infotech.
- Hiring of Karen Gaudreau as replacement receptionist for the summer season.
- Approval of \$10,000 contribution to the Coop de santé of Eastman.
- Renewal of agreement with the Red Cross.
- Resolution to authorise voting by mail at the next municipal election for non-domiciled residents.
- Approval of accounts paid (\$87,989.96) and accounts payable (\$402,902.69).
- Confirmation of members of the Emergency Civil security Committee.
- Mandate to legal counsel to institute proceedings against Mr. Michael Zakuta to obtain a court order for replanting trees and restoring the site following an unlawful cutting of trees in the 10-15 meters shoreline strip.
- Financial contribution of \$600 for the Orford on the Road concert series jointly sponsored with Eastman, East-Bolton, St-Étienne-de-Bolton and Stukely-Sud.
- Nomination of Alexandre Cyr as torchbearer for the Canada Summer Games on behalf of the Municipality on July 18th.

Note. Complete minutes of the meetings of municipal council are available in French on line on the Website of the municipality or in print at the town hall. In case of disparity between the minutes and these Highlights, minutes prevail.

Remarque : Les procès-verbaux complets des réunions du conseil municipal sont accessibles en ligne sur le site Web de la municipalité ou en version imprimée à l’hôtel de ville.

Nouvelle adjointe à la direction générale

La structure administrative à la direction générale d'Austin est demeurée la même depuis près de 20 ans. Or, la population s'élève maintenant à près de 4000 habitants, le nombre d'immeubles est passé de 950 à 1340, l'évaluation foncière de 142 \$ M à 580 \$ M, le budget de 1,2 \$ M à 3,8 M \$ et le nombre de règlements de 196 à 402.

Au fil des ans, la municipalité s'est vu déléguer des responsabilités additionnelles nombreuses et complexes tant du niveau provincial que régional : obligations relatives à de nouvelles lois et de nouvelles politiques, nouvelles compétences municipales, politique de gestion contractuelle, schéma de couverture incendie, gestion des matières résiduelles. À cela s'ajoutent à l'échelle locale, la reprise de chemins privés, le plan d'action issu de la planification stratégique et l'orientation dynamique du conseil afin d'augmenter en quantité et qualité l'offre de services municipaux à sa population : projets culturels et patrimoniaux, projets environnementaux, éco-centres, etc.

Tout ce qui précède fait en sorte que le personnel approche un point d'essoufflement et de débordement, ce qui risque de provoquer d'ici peu le dépassement de notre capacité optimale de livraison de services.

Qui plus est, d'ici quelques années, notre directrice générale, Anne-Marie Ménard, prendra une retraite bien méritée. Il est important de planifier la relève.

C'est dans ce contexte que le conseil, sur recommandation d'un consultant spécialiste, a jugé stratégique, utile, voire rentable de créer un poste d'adjoint à la directrice générale.

Nous avons trouvé la perle rare pour occuper ce poste en la personne de Renée Donaldson. Directrice générale pendant douze ans dans une municipalité voisine qui nous ressemble à bien des égards, Renée sera une alliée précieuse pour renforcer le fonctionnement actuel et facilitera la transition lors du départ de M^{me} Ménard.

Bienvenue parmi nous, Renée!

Austin's management structure has remained the same for the past 20 years, while population has grown to nearly 4000 inhabitants, the number of immovables has increased from 950 to 1340, realty assessment from \$142M to \$580M, the budget from \$1.2M to \$3.8M and the number of by-laws from 196 to 402.

Over the years, many more complex responsibilities have been devolved unto us by both provincial and regional governments: new laws and policies, new municipal powers, new contracts management policy, the fire safety cover plan, waste management. At the local level, we have our own priorities: the municipalisation of private roads, the action plan arising from strategic planning as well as Council's energetic endeavours to increase and improve municipal services: culture and heritage activities, environmental projects, eco-centres, etc.

All this has caused our staff to near maximum capacity, which may well overtax, in the very short term, our optimal capability to deliver services.



Moreover, our Director General, Anne-Marie Ménard, will be taking her well-deserved retirement within a few years, so we must plan ahead to ensure continuity.

This is why Council, on the advice of a consulting specialist, has deemed it strategic, useful and even cost-effective to create the position of Assistant to the Director General.

We have been lucky to find Renée Donaldson to occupy this position. With 12 years' experience as Director General in a neighbouring municipality which is in many ways comparable to ours, Renée shall provide invaluable support to existing operations and ease the transition when Mrs Ménard retires.

Formation RCR-DEA gratuite

À l'occasion de la journée mondiale des premiers secours, le 14 septembre prochain, la municipalité organise une formation RCR-DEA (réanimation cardio-respiratoire et défibrillateur cardiaque) à l'intention de toute la population. Elle sera donnée par Formation SAVIE, l'entreprise formatrice des premiers répondants à Austin depuis plus de 12 ans.

La formation de quatre heures a comme objectif de sensibiliser le public aux signes avant-coureurs d'une crise cardiaque et à l'importance de la rapidité d'action lors d'une urgence cardiaque; de démontrer et de pratiquer la RCR avec un défibrillateur; de promouvoir la formation en RCR-DEA; et de présenter les premiers répondants d'Austin.

C'est gratuit, mais il faut s'inscrire par courriel à info@municipalite.austin.qc.ca ou par téléphone au 819 843-2388.

Paiement électronique des taxes

Lorsque vous payez vos taxes par voie électronique, il est important que vous teniez compte des délais de traitement par votre institution financière. En effet, lorsque les dates de paiement (30 mars, 30 juin ou 30 septembre) correspondent à des jours fériés ou à des jours de fin de semaine, votre paiement n'est pas traité avant le jour ouvrable suivant. Il est alors considéré comme étant en retard et de fait, votre privilège de paiement sur trois versements se trouverait annulé et des frais d'intérêt vous seraient facturés si la responsable de la taxation n'en tenait pas compte dans ses entrées. En effectuant votre paiement de sorte qu'il soit traité au plus tard à la date de paiement, vous nous facilitez la tâche et vous réduisez le risque d'erreurs administratives. Nous vous remercions de votre collaboration.

Élection municipale 2013

Formation Sensibilisation à la politique municipale

À l'approche des élections municipales de novembre 2013, la MRC de Memphrémagog en collaboration avec le Cégep de Sorel-Tracy offre une formation de sensibilisation à la politique municipale, le samedi 31 août, aux bureaux de la MRC.

L'objectif de la formation est de faire connaître aux citoyens qui aspirent à se présenter en politique municipale, l'importance des responsabilités qui les attendent ainsi que les devoirs qui leur incombent. En une journée, cette formation interactive et dynamique abordera toutes les questions liées à la fonction des élus : le cadre légal, le processus de gestion, l'aspect organisationnel ainsi que les différents rouages de l'administration.

Pour obtenir toute l'information utile, voyez les documents sur le site Web à <http://www.municipalite.austin.qc.ca/fr/elections/>

Le vote par correspondance

Dans le but de favoriser une plus grande participation au processus électoral et de faciliter l'exercice du droit de vote pour les électeurs non domiciliés, le conseil a adopté une résolution autorisant le vote par correspondance à l'occasion de l'élection du 3 novembre prochain.

Pour pouvoir voter par correspondance, une personne inscrite sur la liste électorale à un titre autre que celui de personne domiciliée doit déposer une demande écrite auprès de la municipalité en remplissant le formulaire prévu à cet effet, qu'on peut se procurer au bureau municipal ou télécharger à partir du site Web à www.municipalite.austin.qc.ca

Personnel électoral

La municipalité est à la recherche de personnes fiables pour pourvoir des postes de scrutateur, secrétaire de bureau de vote, préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) et membre de la table de vérification des électeurs, pour le jour du vote par anticipation (le dimanche 27 octobre) et le jour du scrutin (le dimanche 3 novembre). Bien qu'une expérience soit souhaitable, elle n'est pas obligatoire car une formation sera donnée à tout le personnel. Ce travail électoral est rémunéré en fonction du type de poste et selon les taux établis par le gouvernement provincial. Si vous êtes intéressé à participer au processus électoral de la municipalité, veuillez communiquer avec l'adjointe à la présidente d'élection, Kathy Lachapelle au 819 843-2388.

Calendrier

15 août - Date limite de commande des plants de renaturalisation

24 et 25 août - Exposition Gens de nos villages, St-Étienne-de-Bolton

30 août - Documentaire ↘
« Les arbres sont la solution »,
hôtel de ville du Canton de Pottou, 19 h

30 août - Distribution des plants de renaturalisation, hôtel de ville de 13 à 16 h

31 août - Distribution des plants de renaturalisation, hôtel de ville de 9 h à 12 h

31 août - Formation à la politique municipale, MRC, de 9 h à 17 h

4 septembre - Assemblée ordinaire du conseil

10 septembre - Conférence ↘
« Démonstration de montages floraux sous le thème de l'automne »,
hôtel de ville d'Eastman, 19 h*

14 septembre - Formation RCR-DEA gratuite, hôtel de ville (inscription obligatoire)

20 septembre - (Élections municipales)
Premier jour pour recevoir une déclaration de candidature 9 h à 16 h 30

28 septembre - Samedi culturel : causerie, concert et cocktail dînatoire, église et salle communautaire

29 septembre - Visite guidée du circuit patrimonial à 14 h ; Peinture-littérature-cinéma, salle communautaire à 15 h

29 septembre - (Élections municipales)
Dernier jour pour transmettre un avis écrit pour être inscrit sur la liste électorale (personnes non domiciliées)

30 septembre - Dernier versement de taxes municipales

1^{er} octobre - Assemblée ordinaire du conseil, 19 h

2 octobre - Événement 75^e - Croisière à bord du *Grand Cru*, de 16 h à 19 h

4 octobre - (Élections municipales)
Dernier jour pour recevoir une déclaration de candidature, 9 h à 16 h 30

27 octobre - Élections municipales
Vote par anticipation (12 h à 20 h)

28 octobre - Gros rebuts, dernière collecte de 2013

31 octobre - Halloween, distribution de friandises au village

1^{er} novembre - (Élections municipales)
Dernier jour pour recevoir à la municipalité le bulletin de vote par correspondance (16 h 30) (personnes non domiciliées)

3 novembre - Élections municipales
Jour du scrutin (10 h à 20 h)

4 novembre - Collecte de feuilles mortes (résidus verts) dans des sacs en papier

15 novembre - Collecte des plastiques agricoles

15 novembre - Bingo, salle communautaire, 19 h

Début décembre - Concert de Noël, 14 h, église d'Austin

14 décembre - Fête de Noël des enfants, salle communautaire

* 5 \$ pour les non-membres de SÈVE

↘ Consulter le programme complet à www.municipalite.austin.qc.ca/upload/files/Conferences_2013.pdf

Consultez le calendrier à jour sur le site Web www.municipalite.austin.qc.ca

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié trois fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>